MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avertissements agricoles ®

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION
BAS-VIVARAIS
(ARBORICULTURE ET VITICULTURE)

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

130 F
ABONNEMENT ANNUEL : [redacted]
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

Tél. : 78.63.25.65
165, rue Garibaldi -Bât. B- B.P. 3202 - 69401 LYON CEDEX 03

19 Mai 1988 N° de série continue 173 Bulletin n° 13

TAVELURES, OIDIUMS, BLACK-ROT, MILDIOU...
PRODUCTEURS SOIGNEZ LA PROTECTION CONTRE LES MALADIES

CERISIER : **Monilia** - Traitement de pré-cueillette
Mouche - Bientôt le début de la protection
PECHER : **Monilia** - Début de la lutte sur variété précoce
Tordeuse Orientale - Intervention sur verger en production
PRUNIER : **Carpocapse des prunes** - Bientôt le début de la protection
POIRIER : **Psylles** - Le traitement sur les larves de 2ème génération
POIRIER-POMMIER : **Carpocapse** - Des dates pour la lère intervention
VIGNE : **Mildiou** - De nombreux foyers primaires et des repiquages

ARBRES FRUITIERS

CERISIER

MONILIA - Protection fongicide avant récolte indispensable

Un temps orageux et pluvieux très favorable à la maladie et un inoculum important si le verger a subi des attaques sur fleurs.

Effectuez une intervention avant la récolte (en évitant, si possible, les 3 ou 4 jours juste avant cueillette).

Produits utilisables : vinchlozoline à 50 g ma/hl (RONILAN). En cas de risque faible : bénomyl à 30 g ma/hl (BENLATE)

MOUCHE DE LA CERISE - Des dates pour le 1er traitement

Les variétés dont la récolte est prévue avant le 25 Mai (régions précoces) ou les tous derniers jours de Mai (régions moyennes) n'auront pas besoin de protection.

Les traitements contre la mouche sont **indispensables** sur variétés tardives : il y va de la qualité de la récolte.

Les lères captures ont été enregistrées, sauf en région tardive.

Le tableau ci-après indique les dates du ler traitement selon les régions et les produits.

Région / Produit	Précoce ST JUST, CHAMBONAS	Moyenne ST SERNIN, ROSIERES GROSPIERRES	Tardive MEYRAS, HAUTS DE VESSEAUX
DECIS (adulticide)	Dès réception	Vers les 26-28 Mai	Attendez encore
Larvicides	Vers les 26-28 Mai	Vers les 31 Mai 2 Juin	Attendez encore

La protection contre la mouche sera ensuite renouvelée tous les 10 jours jusqu'à la récolte, en respectant les délais d'emploi des produits avant récolte.

Produits utilisables : lutte préventive : deltaméthrine à 1,25 g ma/hl (DECIS)
lutte curative : diméthoate à 30 g ma/hl (nb spéc) ou fomothion à 50 g ma/hl (ANTHIO FORT) ou malathion à 100 g ma/hl (nb spéc)

Tous les produits de lutte curative sont interdits 7 jours avant récolte.

P.1315

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1656 AD

PECHER

MALADIES DE CONSERVATION - Des risques pour les variétés précoces

Le temps perturbé et orageux que nous connaissons, risque de favoriser ces maladies. Aussi, il est prudent de prévoir d'ici à la récolte une à 2 applications de fongicide, type thirame ou zirame , plus spécialement de suite après une grosse pluie, en plus du traitement de précueillette. Pour les variétés de saison et tardives, des informations paraîtront dans un prochain Bulletin.

TAVELURE, OIDIUM - Poursuivez la protection

TORDEUSE ORIENTALE - En verger de production, intervenez dès réception

Les éclosions de jeunes larves devraient s'intensifier suite aux pointes de vol de la 1ère décade de Mai. De plus, les températures douces pourraient favoriser l'évolution de la 1ère génération.

Le traitement sur cette génération est indispensable :

- sur variétés tardives
- dans les vergers ayant subi des dommages sur la récolte 1987
- dans les vergers où des attaques récentes sur pousses ont été repérées.

Sur pépinières et plantations de 1ères feuilles, on renouvellera au bout de 10 jours le traitement préconisé dans nos précédents Bulletins.

Produits utilisables : phosalone à 60 g ma/hl (ZOLONE) ou fénitrothion à 50 g ma/hl (nb spéc).

COCHENILLE DU MURIER - La sortie des larves mobiles s'intensifie

C'est le début de la 1ère génération. Dans les vergers infestés, on interviendra dès réception en mouillant bien les charpentières et le tronc.

Produit utilisable : méthidathion à 40 g ma/hl (ULTRACIDE 20 bouillie, utilisé seul sans mélange), également efficace contre la Tordeuse Orientale.

Remarque : cette cochenille est en progression dans certains vergers (AURIOLLES, ST JUST, etc...).

Le traitement d'hiver reste la base de la lutte.

PRUNIER

CARPOCAPSE DES PRUNES - 1er traitement dès réception en situation précoce et moyenne

Le 1er vol s'est intensifié vers la fin de la 1ère décade de Mai, nécessitant une 1ère intervention :

- dès réception en situation précoce et moyenne (ST JUST, AUBENAS, ST SERNIN...)
- en milieu de semaine prochaine en situation tardive (MEYRAS)

Produits utilisables : azinphos à 40 g ma/hl (nb spéc), deltaméthrine à 0,75 g ma/hl (DECIS), perméthrine à 4 g ma/hl (AMBUSH), phosalone à 60 g ma/hl (ZOLONE) ; phosalone préserve le mieux les insectes utiles.

Dans les vergers sensibles à la rouille, on ajoutera un fongicide efficace contre cette maladie.

POIRIER

PSYLLES - Intervention sur les jeunes larves de 2ème génération

Les toutes 1ères larves brunes apparaîtront dans les prochains jours à ST JUST. L'évolution est plus tardive à LUSSAS. Un traitement est nécessaire si plus de 10 % des pousses sont habitées.

Date : dès réception à ST JUST. Vers les 25-27 Mai à LUSSAS.

Produit utilisable : amitraze à 60 g ma/hl (MAITAC, TUDY)

10 jours après votre traitement, observez vos vergers.
Renouvelez-le si à nouveau le seuil de 10 % de pousses habitées est dépassé.

POIRIER - POMMIER

TAVELURES - Des risques élevés : maintenez une protection soignée

.../...